



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate



LE CONSEILLER MUNICIPAL DENIS VÉZINA NOMMÉ MAIRE SUPPLÉANT

Saint-Basile-le-Grand, le 15 juillet 2021 – Lors de la séance ordinaire du 5 juillet dernier, monsieur Denis Vézina, conseiller municipal du district n° 3, a été nommé afin d’assumer les fonctions de maire suppléant pour la période du 20 juillet au 7 novembre 2021. Il a également été résolu qu’il soit autorisé à signer tout document ou effet bancaire lorsque requis.

En vertu de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal est tenu de nommer un maire suppléant ou une mairesse suppléante, pour la période qu’il détermine, afin d’exercer les pouvoirs du maire lorsque ce dernier est absent ou qu’il est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

Rappelons que M. Vézina est responsable des dossiers relatifs au développement durable. Il est membre de divers comités municipaux, dont le Comité de circulation, le Comité de consultation famille et le Comité de développement durable. Il représente également la Municipalité au sein de plusieurs organismes régionaux.

Pour en savoir plus sur les membres du conseil municipal, consultez le villesblg.ca/bottin.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca

Pièce jointe : Denis Vézina (officielle).png